

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 61 (1981)
Heft: 2

Rubrik: Les manifestations de la Chambre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE

LA SUISSE ET LA NAVIGATION MARITIME MONDIALE

A l'occasion du dîner-conférence qui prolongea son Assemblée générale annuelle, la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France a accueilli le 20 mars 1981, à Marseille, Monsieur Claude DEMAUREX, Directeur de Suisse-ATLANTIQUE, qui présenta un exposé intitulé : « La Suisse et la Navigation maritime mondiale ».



M. Claude DEMAUREX, Directeur de Suisse-Atlantique, et à droite, M. Georges BORNAND, Bijoutier, Président de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France.

SÉMINAIRE SUR LES RELATIONS FISCALES FRANCO-SUISSES

Pour répondre aux nombreuses questions qui lui sont posées sur l'application de la Convention franco-suisse en vue d'éviter les doubles impositions, la Chambre de Commerce Suisse en France a organisé, le 2 juin 1981 à Paris, une journée de travail spécialisée consacrée aux relations fiscales franco-suisses.

Le matin, les représentants des administrations fiscales française et suisse, ainsi que les deux avocats conviés comme orateurs, firent un tour d'horizon de la législation actuelle et de ses principales implications pratiques.

L'après-midi, ils répondirent aux questions des participants. Les points suivants furent entre autres développés :

- la notion d'établissement stable selon la Convention et son interprétation par les administrations fiscales française et suisse ;
- le régime d'imposition des dividendes perçus par une société mère française de sa filiale suisse ;
- la non-application de la Convention aux succursales suisses de banques françaises ;
- l'imposition des sociétés immobilières suisses possédant des immeubles en France.



Les conférenciers

De gauche à droite :

- M. Gian CLOPATH, Partner, PEAT, MARWICK, MITCHELL et Cie, Genève ;
- M. Gérard MENETREY, Adjoint Scientifique, Division des Affaires de Droit Fiscal International et de Double Imposition, Administration Fédérale des Contributions, Berne ;
- M. André GEISER, Administrateur-Directeur, Produits Sandoz S.A., Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, Paris ;
- M. Jean-Claude DELESPAUL, Administrateur Civil, Chef du Bureau E1, Service de la Législation Fiscale, Ministère du Budget, Paris ;
- Maître Patrick MICHAUD, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, Cabinet MICHAUD, BRIZAY, PESTEL-DEBORD, Paris ;

Manque sur la photo (présent l'après-midi) :

- M. Robert BACONNIER, Directeur adjoint au Service de la Législation Fiscale, Ministère du Budget, Paris.

Les participants

Avec, au premier rang :

Troisième depuis la gauche :

- M. Pierre-Yves GENTIL, Directeur, Ciba-Geigy S.A., Vice-Président de la Chambre de Commerce Suisse en France ;

Debout :

- M. Yann KERGALL, Conseil Juridique et Fiscal, Bureau d'Études Francis LEFEBVRE, Neuilly.



LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE

STAND SUISSE DANS LES FOIRES INTERNATIONALES FRANÇAISES

En liaison avec l'Office National Suisse du Tourisme et l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, la Chambre de Commerce Suisse en France a organisé cette année la présence d'un stand officiel suisse aux Foires Internationales de :

- Lyon (28 mars-6 avril),
- Paris (30 avril-10 mai),
- Bordeaux (23 mai-1^{er} juin).



Journée officielle suisse à la Foire Internationale de Bordeaux 1981. Devant les couteaux suisses, de gauche à droite : M. Pierre-Maurice MATHEY, Trésorier et Vice-Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, M. Jack NEGRE, Président de la Foire Internationale de Bordeaux, et son Excellence Monsieur François de ZIEGLER, Ambassadeur de Suisse en France.



Vue partielle du stand officiel suisse à la Foire Internationale de Paris 1981.

DINER-CONFÉRENCE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1981

A l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de la Chambre de Commerce Suisse en France, les participants se sont retrouvés dans un dîner dont l'hôte d'honneur et conférencier était M. Olivier LONG, Ambassadeur, Ancien Directeur général du GATT, qui présenta un exposé intitulé : « L'Évolution des relations commerciales internationales après les accords du Tokyo-Round ».



M. Olivier LONG, entouré de Son Excellence Monsieur François de ZIEGLER, Ambassadeur de Suisse en France, et de Monsieur André GEISER, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Au premier plan :
Madame François EMERY, entourée de Messieurs Jean BRIDEL et Thomas-Vincent COATE, Administrateurs de la Chambre de Commerce Suisse en France.